

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 080025DAJ du 6 mars 2008 approuvant le renouvellement pour une durée de 4 ans à compter du 16 mars 2008, de l'unité propre de service n°76, intitulée « Institut de l'Information Scientifique et Technique » ;

Vu la décision n° 120573DAJ du 17 février 2012 portant nomination de M. Cyrille Macquart aux fonctions de directeur de l'unité propre de service n°76, intitulée « Institut de l'Information Scientifique et Technique » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **Mme Isabelle Kauffmann**, Ingénieur de recherche CNRS, responsable du secrétariat général, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Kauffmann, délégation est donnée à **Mme Sylvie Dupuis**, Ingénieur d'étude CNRS, responsable des services financiers, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait Vandœuvre, le 1^{er} janvier 2012

Le directeur d'unité

Cyrille Macquart